

1. AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° DNCMP/119/F/2023-2024 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES, DE BUREAU ET DES PRODUITS DE NETTOYAGE & D'HYGIENE

Date de publication : le 18 /9/ 2023

Date d'ouverture des offres: le 9/10/2023.

L'Hôpital Prince Régent Charles (HPRC) lance un Appel d'Offre ouvert national (AAO) pour la fourniture des produits en quantité et spécifications se trouvant sur la liste en annexe à la présente.

1. OBJET

L'Hôpital Prince Régent Charles (HPRC) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture des imprimés, la fourniture de bureau et la fourniture de nettoyage & d'hygiène à l'HPRC, selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offre (DAO).

2. FINANCEMENT DU MARCHÉ

Le marché est financé à 100% par le Budget de l'HPRC, exercice 2023-2024.

3. SPECIFICATION DU MARCHÉ

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics.

Le marché est constitué de 3 lots :

Lot 1 : Fournitures des imprimés ;

Lot 2 : Fournitures de Bureau ;

Lot 3 : Fournitures des produits de nettoyage & d'hygiène.

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots et l'HPRC considérera le soumissionnaire moins disant par lot et le lot doit être au complet.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation au marché est ouverte, à égalité de condition, à toutes personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offre, tout soumissionnaire concerné par les articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30' aux adresses ci-après:

- HPRC, sis avenue de l'hôpital
BP 570 BUJUMBURA - BURUNDI
Tél. (257) 22 22 84 35, (257) 22 22 65 60, FAX (257) 22 21 39 65

L'Achat du DAO est fixé à **CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50 000 FBU)**.
Le DAO pourra être obtenu à la Direction de l'HPRC moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **vingt-cinq mille francs burundais (25 000 FBU)** au compte N° CC10315 ,ouvert à la BRB au nom de l'HPRC et d'un bordereau de versement de **vingt-cinq mille francs burundais (25 000 FBU)** sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la BRB sur le compte des transits des recettes non fiscales. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

6. CAUTION DE

Chaque offre sera accompagnée d'une garantie de soumission de « **DE SIX CENT CINQUANTE MILLE FRANC BURUNDAIS (650.000 FBU)** dont **CENT CINQ MILLE FRANC BURUNDAIS (105.000 FBU)** pour les fournitures d'imprimés, **DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (250.000 FBU)** pour les fournitures de bureau et **DEUX CENT NONANTE CINQ MILLE FRANC BURUNDAIS (295.000 FBU)** pour les produits de nettoyage et d'hygiène, délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en **Annexe**.

N.B. Son absence est cause du rejet lors de l'analyse.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots et l'HPRC considérera le soumissionnaire moins disant par lot et le lot doit être au complet.

Les offres financières et techniques sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une seule enveloppe extérieure portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES, FOURNITURE DE BUREAU ET FOURNITURE DE NETTOYAGE & D'HYGIENE, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE** ». *Les offres sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.*

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les offres devront être envoyées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 9/10/2023 à 9 H 00.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par les offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

9 .DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 9/10/2023 à 9heures. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

Les offres seront ouvertes le 9/10/2023 à 9 h 30' en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dans la salle des réunions de la Direction de l'HPRC en date et heure mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

11. CRITERES DE QUALIFICATION

Les offres doivent comprendre les documents suivants :

11.1. L'offre technique

- a) la caution bancaire de soumission d'un montant de «**DE SIX CENT CINQUANTE MILLE FRANC BURUNDAIS (650.000 FBU)** dont **CENT CINQ MILLE FRANC BURUNDAIS (105.000 FBU)** pour les fournitures d'imprimés, **DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (250.000 FBU)** pour les fournitures de bureau et **DEUX CENT NONANTE CINQ MILLE FRANC BURUNDAIS (295.000 FBU)** pour les produits de nettoyage et d'hygiène;
- b) les preuves d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du DAO.
- c) l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en original et en cours de validité;
- d) le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- e) l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en cours de validité;
- f) le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
- g) l'acte d'engagement signé établi suivant le modèle en annexe IV ;
- h) l'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du commerce en cours de validité ;
- i) L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire :
 - g) Le registre de commerce (copie) ;
 - k) Les statuts de la Société (copie)
 - l) Fiche de renseignement su soumissionnaire (modèle en annexe)
 - m) Les spécifications techniques des fournitures.

11.2. L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- a) le bordereau des prix unitaires offerts en six exemplaires selon le modèle en annexe II ;
- b) l'acte de soumission suivant le modèle en annexe V ;
- c) le délai d'exécution ;
- d) devis estimatif et quantitatif.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics

12. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'HPRC mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits conformément à l'offre.

Cette réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures.

13. ADRESSE

L'adresse à laquelle il est fait référence est indiquée ci-dessus.

Fait à Bujumbura, le 4/9 /2023

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HPRC

Dr Oscar NIMPAYE

